

Le Petit ECHO de la Belle

Novembre 2022

Numéro

01

Les Rendez-vous de Quartiers avec vos Référents

Afin d'échanger avec la population, de présenter les réalisations, les actions en cours et les projets, Sylvie Brunet, Maire de Celles-sur-Belle et son Conseil Municipal vous convient à participer à la vie de notre COMMUNE.

Saint-Médard

8 novembre à 18h

Salle des fêtes de Saint-Médard

Montigné

15 novembre à 20h

Salle des fêtes de Montigné

Verrines

21 novembre à 20h

Salle des fêtes de Verrines

Celles-sur-Belle

5 décembre à 20h

Salle des fêtes de Celles-sur-Belle

Venez nombreux !

Respect des règles sanitaires en vigueur

Passage du jury PCC le 6/10/2022

p.2/ Fin d'année

Illuminations / Téléthon / Vœux
Chocolats et messages des enfants
pour redonner le sourire à nos aînés

p.3/ Ville active

Trophée des associations
CAP JO 2024
Label Ville Active et Sportive

p.4/ Divers

Expos / Comité de Jumelage
Frelon Asiatique
Amicale des Sapeurs Pompiers



Y-aura-t-il des illuminations de Noël à Celles-sur-Belle ?

Dans le contexte actuel, féerie ou économie, tel est le dilemme de notre commune pour les fêtes.

La question des illuminations de Noël a été abordée au conseil municipal du 28 septembre.

Les illuminations accompagnent les fêtes de fin d'année. Nous pensons qu'il est important de créer de la magie dans ces moments un peu compliqués, quelques heures par nuit, sur quelques sites choisis.

Dans notre commune, l'éclairage public a été interrompu tout l'été.

Voilà déjà deux ans que nous utilisons des guirlandes LED et que nous n'avons procédé à aucun renouvellement d'illuminations. Cette année, la commune a profité des promotions d'été et a commandé de nouvelles illuminations en choisissant une location-vente sur 3 ans pour le même budget qu'il y a 5 ans.

Ce nouveau matériel est nettement moins énergivore.

Celles-sur-Belle revêtra donc ses habits de lumière en décembre.



Chocolats et messages des enfants

pour redonner le sourire à nos aînés

À l'initiative de Sylvie Cousin, vice-présidente du CCAS et pour apporter un peu de chaleur auprès des personnes de plus de 70 ans, un présent va être remis par foyer avec un message des enfants des écoles de Celles, Verrines, Montigné et Saint-Médard.

Nous vous invitons donc à vous présenter le jour des permanences pour le retrait du cadeau munis du coupon ci-dessous :

Lundi 12 décembre et mercredi 14 décembre, distribution des colis à la salle des fêtes de Verrines de 14h à 16h.

Lundi 12 décembre, mardi 13 décembre et mercredi 14 décembre, salle des fêtes de Celles-sur-Belle de 14h à 16h.

Merci d'avance aux enfants des écoles pour leurs cartes que les aînés apprécient.

Nom du foyer :

Adresse :

Téléphone :



Trophées des associations

Celles-sur-Belle, labellisée Ville Active et Sportive jusqu'en 2025, a récompensé ses sportifs.

A Celles-sur-Belle : 41 associations dont 15 sportives et 2.543 licenciés dont 1.300 sportifs au 1^{er} janvier 2022. Véritable école ouverte sur la vie, transmetteur de valeurs universelles fondées sur le respect de soi et de l'autre, le sport n'en est pas moins, à l'échelle d'un territoire, un enjeu stratégique de développement économique et d'insertion sociale.

Une saison 2022 riche, avec de très bons résultats précise madame le Maire, Sylvie Brunet : l'Alouette-twirling, le judo, le hand, le football, le roller, les trompes de Chasse avec Manon Largeau, sonneuse, qui a reçu le titre de Championne de France, un total d'une centaine de sportifs mis à l'honneur avec remise de diplômes et à chacun une serviette de bain aux couleurs de la commune.

Dans chaque section sportive participant à un championnat, Celles-sur-Belle est présent à un niveau national, avec des podiums au championnat de France de judo, des podiums en twirling, une accession en national 3 au Roller et un parcours en coupe des Deux-Sèvres jusqu'aux finales gagnées pour le hand et le foot.

Les bénévoles qui ont donné de leur temps à leur association depuis plus de 20 ans ont été récompensés par Fabrice

Rambaud, adjoint au sport, à la vie associative et à l'animation. Pour l'association Celles'Form GV, c'est Geneviève Marteau, Jeanine Boucher, Nicole Brossard, qui ont été particulièrement remerciées pour 47 ans de présence.

Avec une contribution de 90 000 euros pour les subventions aux associations, sans parler des salles gratuites, des équipements, notre collectivité est le premier contributeur du développement des activités sportives et culturelles, juste contrepartie à la mission d'intérêt général à laquelle ces associations participent.

Organiser chaque année à l'automne une grande réception visant à promouvoir le sport et les sportifs locaux, c'est encourager l'engagement et les performances mais c'est aussi mettre en exergue la volonté de la commune de soutenir tout ce pan non négligeable de la vie sociale communale.



Le football • équipe U14U15



L'Alouette • twirling

CAP JO 2024 à Celles-sur-Belle

Dans la perspective des Jeux Olympiques 2024, l'OSAPAM (Office des Sports et des Associations du Pays Mellois) a conçu l'opération « CAP JO 2024 » à l'intention des élèves des écoles élémentaires du Pays Mellois. Une journée ludique et sportive avec 17 écoles sera organisée à Celles-sur-Belle en 2023.



CELLES-SUR-BELLE CONSERVE SON LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE 2 LAURIERS 2022-2025

La cérémonie nationale s'est déroulée le 25 août dernier à l'Opéra Théâtre de Limoges.

Sous le patronage du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, cette année, ce sont 288 communes candidates qui ont été récompensées.

Merci à toutes les associations, les entreprises, les commerçants...



En 2022, seulement deux villes en Deux-Sèvres ont reçu le label « Ville Active et Sportive » Niort et Celles-sur-Belle...

Téléthon

Téléthon 2022

2 ET 3 DÉCEMBRE PROCHAIN !

Cette année, le parrain est l'humoriste Kev Adams.

La commune n'organisera pas de manifestation cette année mais fera un don.

Vœux

Invitation aux vœux du maire

Notez dès à présent la date du vendredi 13 Janvier 2023 dès 19h, salle des fêtes de Celles-sur-Belle.

Frelon asiatique

Comment se débarrasser des nids ?

Les feuilles tombent et les nids apparaissent. L'insecte étant diurne, les nids sont détruits le soir, ce qui permet d'éliminer l'ensemble de la colonie. Ne vous attaquez pas à un nid tout seul, il convient de le signaler le plus tôt possible à la mairie pour que soit organisée la destruction.

Tél. : 05 49 79 80 17



Travaux sans autorisation

IL EST CONSTATÉ UN CERTAIN NOMBRE DE TRAVAUX RÉALISÉS SANS AUTORISATION.

Avant de débuter vos travaux, une déclaration en mairie est obligatoire : extension d'un bâtiment, modification de l'aspect extérieur ou changement de destination d'un bâtiment (grange en habitation, restaurant en garage, piscine, abris de jardin, ouverture de fenêtre, toiture, etc.). Elle permet à la mairie de vérifier le respect des règles d'urbanisme en vigueur

PCC : Un plan cavalier de la commune est installé sur le bâtiment de "Atelier de l'aumônerie" place de l'Aumônerie.



Comité de jumelage

Celles-sur-Belle/ Amstetten



Johannes Raab, Maire d'Amstetten souhaite nous rendre visite. La date reste à fixer.

◀ Visite des Cellois à Amstetten le 6 octobre 2018

L'Amicale des sapeurs-pompiers des DEUX-SÈVRES

Les amicales des sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres se sont réunies à l'Abbaye Royale. Elles ont été accueillies par Sylvie Brunet, Maire, Olivier Pautrot, président de l'UDSP79, Ludovic Geoffroy, président de l'ASP de Celles et Etienne Mercier, lieutenant du centre de Celles.



Billet d'humeur Incivisme ou égoïsme ?

L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté, comme le respect d'autrui, des biens matériels, la politesse ou la courtoisie, au profit, le plus souvent, de son propre intérêt.

Quelques exemples concrets, dans la vie de tous les jours : jeter son masque chirurgical par terre, vider son cendrier de voiture à l'arrêt à un stop, abandonner ses déchets à proximité d'un conteneur etc... Toutes ces

incivilités ont un coût pour la commune (nettoyage par les services techniques) et donc pour nos impôts locaux. Mais il y a pire : vol de panneaux routiers, voire même d'un défibrillateur à la Mairie de Celles-sur-Belle.

Il serait souhaitable que tout un chacun respecte son environnement, les biens d'autrui ou de la commune. Un peu d'effort personnel pour un grand résultat collectif.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
commission « communication » de la Mairie de Celles-sur-Belle
Copyright © 2022 Mairie de Celles-sur-Belle, tous droits réservés
Édité à 2200 exemplaires

Conception graphique : www.christophe-simon.com
Imprimeur : Francis MATHIEU Celles-sur-Belle
Imprimé sur papier PEFC
Distribution : Françoise PROUST 06 70 37 76 92

Des exemplaires de ce bulletin sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la mairie de Celles-sur-Belle (www.ville-celles-sur-belle.com)

Mairie Principale : 1 avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
Tél : 05 49 79 80 17 | mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr
www.ville-celles-sur-belle.com